

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CANTON DE SIN-LE-NOBLE

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33

2026-001EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2026

<u>Date de la convocation :</u> 20 Janvier 2026	L'An Deux Mil Vingt-Six, le Vingt-Six Janvier à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Françoise FALEMPE, Maire			
<u>Date d'affichage de la convocation :</u> 21 Janvier 2026	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
<u>Nombre de conseillers :</u> En exercice : 12 Quorum : 7 Présents : 7 Pouvoirs : 3 Votants : 10	Madame FALEMPE Marie-Françoise Madame DUQUESNE Laurence Monsieur SOQUET Éric Monsieur KEERSTOCK Daniel Madame TRIOLO Accursia Monsieur MAITTE Yves Monsieur HARDY Frédéric	X X X X X X X		BONNET Guy MAITTE Yves DUQUESNE Laurence
<u>Secrétaire de Séance :</u> Élodie CARPEZA	Madame CARPEZA Élodie Madame HALLANT Dany Monsieur BONNET Guy Monsieur FOUCAUT Alain	X X X X		
<u>Objet de la délibération :</u> Désignation du secrétaire de séance	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 10 Votes Contre : 0 Abstention : 0			

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Madame Élodie CARPEZA pour remplir cette fonction.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,

Élodie CARPEZA

Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture le **29 JAN. 2026** et de la publication
le **29 JAN. 2026**

Le Maire,

Marie-Françoise FALEMPE

Le Maire,

Marie-Françoise FALEMPE

